

DÎNER D'HONNEUR DE LA SCQS

Les lauréats des prix et des mentions spéciales,
dont le Prix Raymond-Dewar 2009



Remise des Prix de la SCQS

Par Mireille CAISSY

Le 15 novembre dernier avait lieu le premier « dîner d'honneur » au Centre St-Pierre pour la remise des prix de la Société Culturelle Québécoise des Sourds. Par le passé, le Prix Raymond-Dewar était remis annuellement. Cette année, la SCQS a innové en créant de nouveaux prix et des mentions pour honorer plusieurs personnes et ce, aux deux ans. Ce fut une cérémonie riche en émotions. Voici les récipiendaires de ces prix et mentions :

► Prix Raymond-Dewar :

décerné à la personne sourde qui s'est la plus illustrée sur la scène politique et communautaire des Sourds du Québec et pour avoir défendu les intérêts des Sourds du Québec, tels que la LSQ et la culture sourde. Cette personne sourde est également un leader positif pour la défense des droits des Sourds du Québec (accessibilité, qualité de vie). Remis à **M. Yvon Mantha**.

► Prix Serge-Brière :

remis à la personne sourde qui a le plus contribué au développement et au rayonnement de

l'art chez les Sourds du Québec, dans tous les domaines de l'art (arts plastiques, arts dramatiques, film, design par exemple). Remis à **M. Jacques Hamon**.



► Prix Guy-Leboeuf :

décerné à la personne sourde qui s'est démarquée par son engagement et par son dévouement à la SCQS. Remis à **Mme Julie-Élaine Roy**.



► Prix Julie-Élaine-Roy :

décerné à la personne sourde qui a le plus contribué à l'éducation des Sourds au Québec, tous les niveaux confondus (écoles de divers niveaux, adultes, alphabétisation, communautaire). Remis à **Mme Nicole Racine**.



► Prix du Bénévolat :

reconnait la personne sourde pour avoir énormément investi son temps et son énergie dans les diverses sphères du bénévolat au sein de la communauté sourde du Québec. Remis à **feu Mme Jocelyne Proulx** (son mari André Chevalier est venu le chercher en son nom).



► Prix de la Relève :

attribué à une personne sourde de moins de 30 ans pour reconnaître ses implications et ses actions notables dans tous les domaines favorisant la communauté sourde du Québec. Remis à **M. Sylvain Gélinas**.

► Mention spéciale de l'Entrepreneuriat :

reconnait une personne, un groupe ou une association qui s'est illustré favorablement à la communauté sourde du Québec avec un produit, un service ou une entreprise. Remis à **M. Michel Turgeon, CSSQ**.



► Mention spéciale de l'Innovation :

décernée à la personne, au groupe ou à l'association qui a innové dans l'un des domaines favorisant la communauté sourde du Québec (événement, recherche, service, par exemple). Remis à **Mme Lynda Lelièvre**. (sa soeur Priscilla Lelièvre est venue le chercher en son nom).



► Mention spéciale de la Révélation :

remise à la personne sourde, au groupe ou à l'association qui s'est démarqué dans n'importe quel domaine favorisant la LSQ et la culture sourde au Québec, au cours des deux dernières années. Remis à **Mme France Beaudoin**.



► Mention spéciale de la Reconnaissance :

remise à la personne entendant qui a le plus soutenu la cause des personnes sourdes du Québec, tous domaines confondus. Remis à **Mme Suzanne Villeneuve, interprète agréée OTTIAQ**.

DÎNER D'HONNEUR DE LA SCQS

Les lauréats des prix et des mentions spéciales,
dont le Prix Raymond-Dewar 2009



Monsieur Yvon Mantha, récipiendaire du Prix Raymond-Dewar 2009 !



PHOTO : © PHOTOVISION2001

Légende ?

Monsieur Yvon Mantha est bien connu de la communauté sourde. Toute sa vie, il a donné de son temps bénévolement pour les personnes vivant avec une surdité et il est connu partout au Québec.

En plus, comme travailleur et salarié, il a défendu les droits des personnes sourdes et malentendantes pendant plusieurs années et il continue encore de le faire aujourd'hui, à l'APVSL. Son travail a été et est encore très précieux pour l'avancement de la communauté sourde québécoise, et c'est pourquoi il mérite amplement le prix Raymond-Dewar.

Actions marquantes

Pendant six ans, Monsieur Mantha a occupé le poste de directeur général du Centre québécois de la déficience auditive où il a eu à siéger sur plusieurs tables de concertation afin de défendre les droits des personnes vivant avec une surdité. Alors qu'il était DG, il a organisé le colloque de l'après-sommet sur la déficience auditive, le 25^e anniversaire du CQDA et la manifestation à Québec.

Depuis plus de six ans, il est coordonnateur de l'Association des personnes vivant avec une surdité de Laval où il a développé plusieurs nouvelles activités pour les membres, en plus de participer activement à la vie communautaire et politique lavalloise, faisant en sorte que l'APVSL est désormais reconnue comme un organisme porte-parole crédible et efficace.

C'est sous sa gouverne que l'APVSL a mis sur pied pour ses membres un café Internet et des cours d'alphabétisation pour les personnes vivant avec une surdité. Il fut aussi l'instigateur du premier symposium des arts et de la surdité dont la troisième édition aura lieu sous peu. Il a aussi obtenu une enveloppe budgétaire qui permet de payer les frais des interprètes aux résidents lavallois souhaitant suivre des ateliers et des cours.

Au fil des ans, Yvon Mantha s'est activement impliqué bénévolement dans l'organisation de plusieurs événements d'envergure de la communauté sourde. Pour ne nommer que les plus récents, citons :

- Congrès mondial des Sourds à Montréal
- 28^e Championnat canadien de curling des Sourds de Montréal
- 100^e anniversaire du CLSM
- 25^e anniversaire des Publications Voir Dire
- Et en 2010, 10^e anniversaire de l'APSVL

Il ne faudrait pas oublier non plus son implication de plus de vingt ans à la barre de la revue Voir Dire, ils ont d'ailleurs fêté le 25^e anniversaire de la revue. Patient et tenace, il réussit, à chaque numéro, à obtenir les articles et photos qui permettent de produire

une revue des plus intéressante. Au fil des ans, il s'est déplacé dans toutes les régions du Québec afin de participer aux événements de la communauté sourde et prendre des photos, pour ensuite rédiger des articles pour la revue dont il coordonne aussi la mise en page.

De 1982 à 1987, Monsieur Mantha a collaboré à une émission de télévision qui était diffusée chaque semaine. Pour cette émission, il se promenait dans toutes les régions du Québec pour faire connaître le quotidien des Sourds.

Que ce soit à la tête de la revue Voir Dire, de son implication bénévole dans divers organismes (CQDA, SCSQ, APSVL) ou bien de sa créativité (symposium des arts et de la surdité, des cours d'alphabétisation pour les Sourds de sa région, du service 311, de l'installation d'un ATS dans le métro, de la mise sur pied d'un fond régional d'interprétation), voilà bien la preuve de sa grande ouverture d'esprit, de son sens de leadership, de sa grande créativité et de son étroite collaboration.

Bref, Monsieur Mantha, par son implication active dans la communauté sourde, à titre de bénévole ou autre, a permis aux personnes vivant avec une surdité d'obtenir plus d'informations, plus de services en plus de faire valoir leurs droits, ce qui fait de lui un digne représentant de cette communauté.

DÎNER D'HONNEUR DE LA SCQS

Les lauréats des prix et des mentions spéciales,
dont le Prix Raymond-Dewar 2009



Sincères remerciements de Monsieur Yvon Mantha

Voici un extrait de l'allocution prononcée par Yvon Mantha, récipiendaire du Prix Raymond-Dewar 2009.

C'est toute une surprise pour moi, mais je suis bien content et fier de recevoir ce prix aujourd'hui! C'est le prix le plus prestigieux de la communauté sourde.

Toute une coïncidence de le recevoir 20 ans plus tard, car je faisais partie du tout premier comité de sélection de la SCQS pour la remise du Prix Raymond-Dewar le 2 juin 1989, avec deux autres membres du comité, soit Serge Brière et Michel Lamarre. Je n'aurais jamais pensé qu'un jour ce serait mon tour. Merci!

Sachez que Raymond Dewar fut pour moi un ami d'enfance à l'Institution des Sourds de Montréal durant les années 60 et 70. De plus, avant son décès en octobre 1983, j'ai été le dernier à le rencontrer lors de l'enregistrement de l'émission *Vivre sa surdité*. Il m'a laissé un message « *Tu es la relève de demain et tu iras loin dans tes projets* ». C'est à partir de là que j'ai fait un grand bout de chemin depuis 25 ans, surtout avec la revue VOIR DIRE et mon implication dans le milieu associatif et communautaire. Raymond Dewar m'a beaucoup influencé pour continuer jusqu'au bout.

Je remercie beaucoup les associations et les organismes de sourds au Québec qui m'ont fait confiance et qui ont collaboré avec moi et l'équipe de VOIR DIRE depuis plus de 25 ans. J'ai voyagé beaucoup et visité toutes les associations de sourds et de malentendants de toutes les régions du Québec (Abitibi, Côte-Nord, Bas St-Laurent, Gaspésie, Sherbrooke, Gatineau, Lanaudière, les Laurentides, Saguenay, etc.).



Photo : VOIR DIRE

Lors du gala du 25e anniversaire de Voir Dire tenu le 4 octobre 2008. Nous remarquons sur la photo, de gauche à droite : Arthur LeBlanc, fondateur de Voir Dire, Margerite Blais, ministre des Aînés, Yvon Mantha, alors éditeur-adjoint des Publications Voir Dire. Mme Blais a rendu hommage à Voir Dire en leur remettant un certificat de remerciement au nom de l'Assemblée nationale.

Le but de VOIR DIRE est d'informer nos lecteurs, mais aussi de sensibiliser les entendants sur le vécu des sourds et aussi sur l'existence des associations. Mon but est atteint et réussi, car la visibilité des médias est excellente depuis 1990.

Je remercie infiniment le fondateur de VOIR DIRE, M. Arthur LeBlanc, ainsi que l'équipe actuelle pour avoir travaillé avec moi depuis près d'un quart de siècle. Merci aussi à l'Association des sourds de l'Estrie, plus particulièrement Mme Monique Therrien qui a eu l'idée de soumettre ma candidature il y a trois ans. Je remercie également l'Association montréalaise de la surdité pour avoir appuyé ma candidature.

Encore une fois, merci de votre appui et de votre encouragement pour la poursuite de la mission et de la défense des droits des personnes sourdes et malentendantes au Québec depuis 35 ans!

N.B.: Beaucoup de courriels et aussi de lettres de félicitations et de compliments m'ont afflués depuis le 15 novembre dernier. C'est un signe d'encouragement de la communauté sourde à mon égard de poursuivre la mission que j'ai entreprise depuis les tous débuts... ■



PHOTO : © PHOTOVISION2001

Voici le comité organisateur du 28e Championnat canadien de curling des Sourds qui s'est tenu à Montréal du 2 au 8 avril 2006. Nous remarquons sur la photo à l'extrême gauche, Yvon Mantha, alors co-président, poste le plus prestigieux qu'il a obtenu au niveau national pour le curling canadien.

Lors du 14e Congrès de la Fédération mondiale des Sourds tenu à Montréal du 18 au 26 juillet 2003, un groupe de 12 personnes, dont Yvon Mantha alors chargé des médias et des relations publiques lors de l'événement mondial, se réunissait pour produire un bulletin d'information en deux langues, bulletin tiré à 3 000 exemplaires et distribué aux congressistes.



Photo : CMS2003